

**Notes de séance
de la Commission d'établissement de Béthusy
Lundi 10 mars 2014, 19h00 – 21h20**

Salle A 18, av. de Béthusy 7, 1005 Lausanne

- Parents :** Najat **Kadib** Aït Lakoul, Jean-Yves **Vallélian**
- Professionnels :** Thierry **Borel**, Jean-François **Borgeaud** (directeur), Nicole **Hoffmann-Pochon**, Sabina **Mettraux**, Jörg **Sieber**, Caroline **Tani** (PV)
- Organisations :** Luis **Oliveira**, Pierre-Alain **Verheyen**
- Autorités politiques :** Gaëlle **Lapique**
- Excusés / absents :** Bénédicte **Bondolfi**, Nicolas **Deriaz**, Fabien **Kupferschmid**, Robert **Ochoa** Henri **Klunge**

1. Ouverture de séance et approbation du dernier procès-verbal

Nicolas Deriaz a été retenu en urgence professionnelle et n'a pas pu présider la séance. Il a été remplacé à la demande de la commission par M. J.-F. Borgeaud.

Le procès-verbal de la dernière séance n'a pas été envoyé à la commission d'établissement. Celle-ci ne peut donc l'approuver.

2. Accueil parascolaire

Question de M Verheyen : Quelles animations et quelles mises en œuvre ont été retenues dans le concept de l'accueil des élèves de 10 à 15 ans pour l'établissement ?

Réponse de M. Borgeaud : Nous sommes encore dans la phase exploratoire.

Nous avons retenu actuellement comme 1^{ère} étape pour les 7-8^{ème} années la mise sur pied de devoirs surveillés, co- animés par les surveillants de la ville et par des enseignants de l'établissement.

L'articulation des horaires est encore perturbée par la construction de la salle de gym. Il est prévu pour la rentrée 2014-2015, d'avoir un minimum de cours obligatoires sur la pause de midi. Les élèves pourront ainsi bénéficier des cours facultatifs proposés par l'établissement tels que : Grec, Italien, arts visuels, travaux-manuels, chœur Adorela, atelier chanson ...etc.

Question de M Sieber : Qui porte la responsabilité des trajets lors d'animations parascolaires ?

Réponses de M. Verheyen : Dans l'accueil libre, la responsabilité des trajets est celle des parents et lors des animations la responsabilité est partagée entre animateurs et parents.

Les espaces de repos et d'accueil sont :

- La bibliothèque (Accueil et animation par Mme Küffer)
- Le réfectoire qui doit encore ouvrir un lieu convivial d'accueil avec un coin canapé et des petites tables.



Les responsables du réfectoire sont soutenues depuis 2012 par un surveillant-animateur. Actuellement l'établissement est à la recherche d'un nouveau surveillant. Il est relevé la difficulté de recrutement sur les pauses de midi. Il est relevé la qualité de la nourriture servie.

Nous faisons encore face à des problèmes de locaux et de place.
La nouvelle salle terminée nous pourrions envisager de nouvelles animations guidées.

M. Verheyen : imagine pour l'accueil libre une collaboration avec la ville et la maison de quartier. Cet accueil est à définir et les pistes sont à explorer.

Il relève l'importance pour un travail de qualité, d'apporter des valeurs ajoutées, par du personnel formé. Il aimerait une présence à l'écoute des élèves sans être intrusive et verrait à ce poste des animateurs sociaux culturels. Mais qui les paierait ?

M. Borgeaud : informe la commission qu'une consultation est effectuée auprès des élèves sur l'accueil parascolaire, celle-ci est faite :

- Auprès des élèves de 9-10^{ème} années par lettre transmise via l'agenda de l'élève.
- Auprès des élèves de 7-8^{ème} années en cours informatique. Les élèves répondent directement à un questionnaire.

Les résultats de la consultation seront présentés au conseil d'établissement en présence des élèves le 22 mai. L'objectif de cette consultation est l'élaboration de pistes et la recherche de solutions.

3. **Avancée du projet « Consomme-acteur »**

Le groupe de travail est formé par Nicole Hoffmann , Henri Klunge, Fabien Kupferschmid, et Gaëlle Lapique.

Les pistes retenues après étude financière et institutionnelle sont :

- **La valorisation de la cuisine sans viande et de produits locaux.**

Le projet a pour but de faire découvrir aux élèves que notre alimentation a un impact non négligeable sur l'environnement. Le sujet sera traité dans les cours de sciences de français et de géographie. Pour mettre en pratique ces notions théoriques, on demandera aux élèves de s'engager à manger une fois par semaine sans viande, pendant un mois. Ils auront ensuite l'occasion de suivre un cours de cuisine végétarienne avec un professionnel de la branche, dans le but d'organiser un repas végétarien pour leurs proches et amis. Le bénéfice de ce repas leur permettra de financer leur voyage d'étude

- **Le relooking de vêtements usagés**

Un travail de récupération, de remise en état et de relooking de vêtements est proposé aux élèves. Ils travailleront à donner une 2^{ème} vie aux vêtements et à les valoriser.

Cet atelier de relooking de vêtements viendra s'intégrer et compléter l'activité « des Options de Compétences Métiers mode » en participant activement à leur défilé de mode.

4. **Suites données à la rixe « Béthusy / Pully »**

Les élèves ayant participé à la rixe de Bellefontaine ont été entendus par la police et doivent répondre de violence en bande, devant la justice. Les sanctions pénales seront lourdes de conséquences.

C'est pourquoi en complément, le conseil de direction a choisi de sanctionner les élèves de façon exemplaire en marquant les faits pour les élèves et les parents, mais sans les exclure.

Ce choix a été posé pour ne pas infliger de double peine et pour laisser aux élèves la



chance de finir leur scolarité.

Un travail de collaboration et d'échanges a été mis en place avec le Tribunal des mineurs. Le Tribunal est informé de chacune des sanctions scolaires données aux élèves incriminés.

Il a été proposé par l'établissement de rencontrer les parents.

Une discussion constructive a eu lieu avec l'une des familles débouchant sur une nette amélioration du comportement et du mieux-être de l'élève.

5. Divers

Comité des élèves. Compte rendu présenté par Mme Mettraux

Le comité des élèves de 7-8^{ème} années s'est réuni.

La 1^{ère} séance a permis de poser les objectifs, les règles et le pourquoi d'un tel comité.

Une réflexion concrète sur les animations de fin d'année a été posée aux élèves.

Une 2^{ème} rencontre a permis de lister les diverses propositions. Les élèves ont travaillé à les structurer selon leur faisabilité. Ils ont été sensibilisés à la problématique des règles et des finances. Ils travaillent à les prioriser. Il en sera retenu 2 à 3 par année.

Il a été relevé la richesse des propositions, allant du club journalistiques au cinéclub en passant par diverses propositions sportives et interculturelles.

Concert Bartok : collaboration entre Béthusy et l'orchestre des collèves.

Nous avons le plaisir de vous informer que dans le cadre d'un projet commun aux classes ACC/10 et ACC/19, un concert sera donné le 4 avril prochain à 20:00 à l'Aula.

Présentation du domaine des arts et thème retenu pour la rentrée de septembre.

Le domaine des arts s'interroge sur la place qui lui est faite à l'école, suite à la LEO.

Un nouveau challenge ambitieux est demandé aux branches artistiques et manuelles.

Ce challenge est de répondre aux attentes du PER et de donner un enseignement de qualité, avec la perte de 50% d'heures à la grille horaire des classes de 9 à la 11^{ème} VG.

Le plan d'étude romand demande aux enseignants de permettre aux élèves d'explorer les divers langages visuels, plastiques et sonores, cela en développant leurs capacités créatrices, en leur permettant l'expérimentation, l'exploration, et l'acquisition de base, tout en valorisant le travail personnel de ceux-ci.

Demande est faite à la CET de partager et d'échanger sur la thématique des changements qu'entraîneront les nouveaux choix, les priorités et la nouvelles façon d'approcher les branches artistiques dans ces nouvelles conditions.

La CET retient l'idée d'inviter les enseignants du domaine des arts à la séance de rentrée de septembre.

Prochaines dates à retenir :

La prochaine séance de la CET-BY aura lieu le 5 mai 2014 19:30-21:30 h

Bâtiment A, salle A18.

Caroline Tani, mars 2014